



SNUipp-FSU Paris

11 rue de Tourtille 75020

Tél : 01 44 62 70 01

Fax : 01 44 62 70 02

Mél : [snu75@snuipp.fr](mailto:snu75@snuipp.fr)

Site : <http://75.snuipp.fr>

# L'École

Journal du  
SNUipp Paris - FSU



Dispensé de timbrage Paris 28 CTC

L'ÉCOLE  
Journal du  
SNUipp Paris-FSU  
11 rue de Tourtille  
75020 Paris



**PRESSE  
URGENTE**  
DISTRIBUÉE PAR  
**LA POSTE**

Déposé le 13/02/12

## POUR L'ÉCOLE ET SES PERSONNELS Imposons d'autres choix

Lors de la grève du 31 janvier, 40% des enseignants des écoles parisiennes étaient en grève et 60 écoles complètement fermées contre les suppressions de postes et pour le retrait de la réforme de l'évaluation et de l'avancement des enseignants. Preuve s'il en est que la mobilisation continue contre la Révision Générale des Politiques Publiques et le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Cet aveuglement budgétaire démantèle petit à petit l'ensemble des services publics. Le service public d'éducation n'est pas en reste comme le démontre la carte scolaire parisienne : fin des Rased, moyens de remplacement réduits à portion congrue, formation initiale et continue annihilées, classes surchargées... C'est l'école dans son ensemble qui est attaquée, une autre politique budgétaire est indispensable ! Lors du comité technique du 9 février, le SNUipp-FSU a dénoncé les saignées imposées aux Rased comme aux remplaçants. Il est intervenu pour défendre les écoles dénonçant une fermeture de classe ou revendiquant une ouverture.

Le SNUipp-FSU ne conteste pas seulement les choix budgétaires, mais aussi la politique éducative du gouvernement. Socle commun, LPC, évaluations nationales... Tout est à revoir afin que la réussite de tous les élèves ne soit pas qu'un slogan. Afin de continuer à débattre, le SNUipp-FSU organise différents stages ou réunions syndicales auxquelles tous les enseignants sont invités à participer.

Enfin, d'autres choix sont indispensables dans la manière qu'a le Ministère de considérer les enseignants. Au mépris, à la dégradation des conditions de travail, aux baisses de salaire s'ajoute l'accentuation de la rémunération au «mérite» à travers notamment la réforme de l'évaluation et de l'avancement des enseignants.

La mobilisation ne doit pas cesser. Après le CDEN du 16 février, nous devons continuer à mettre l'école et nos revendications au centre du débat.

**Jérôme Lambert**

secrétaire départemental du SNUipp-FSU Paris

### Carte scolaire 2012

*dossier spécial après le CTA du 9/02*

*4 pages avec les mesures, l'analyse...*

### Pénurie de remplaçants

*la situation s'aggrave encore !*

*remplir l'enquête syndicale page 2*

### Mouvement intra

*ouverture du serveur le 9 mars*

*connaître les modalités page 4*

### Stage syndical 22/03

*culture commune et socle commun*

*le programme détaillé page 3*

L'École n°286, du 13 février 2012, Journal du SNUipp Paris-FSU, CPPAP n°0515 S 07539, ISSN n° 12410233, Directeur de publication : N. Wallet, Prix : 1€. Imprimé par nos soins. Dispensé de timbrage. Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp (ou des syndicats de la FSU). Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant par écrit au SNUipp Paris.

# Progressions des programmes 2008

## une vision passéiste

Les progressions complémentaires aux programmes 2008 en cycle 2 et cycle 3 rédigées par le ministère dénotent une vision passéiste des enseignements. Le ministère est passé outre l'opposition du CSE (Conseil Supérieur de l'Éducation) de novembre.

Comme il l'avait déjà fait pour le français et les mathématiques, le ministère propose des repères en EPS, langues vivantes, instruction civique et morale ainsi qu'en découverte du monde pour le cycle 2, et en histoire, géographie, sciences et technologie pour le cycle 3. Le SNUipp-FSU, qui a voté contre ces

mesures, était intervenu pour réaffirmer que ces « repères » ne peuvent en aucun cas devenir une programmation obligatoire.

Ces progressions sont le reflet des programmes de 2008 et en portent les défauts : recours aux leçons de mots, à la mémorisation et la trace écrite en lieu et place de la réflexion ou de l'expérimentation. Comme ces programmes sont inadaptés, ces progressions le sont également. Le pire est atteint avec le programme d'histoire de CM1, dont la plus grande partie tourne autour de la religion avec l'appui d'une histoire de l'art instru-

mentalisée. En EPS, outre la présence d'items difficiles ou dangereux, comme le saut périlleux avec impulsion sur mini-trampoline, la possibilité de construire des progressions en exploitant les ressources locales risque de conforter les inégalités territoriales, y compris lorsqu'il n'y a pas de piscine dans un environnement proche alors que la natation est un enseignement obligatoire. Par ailleurs, la politique d'évaluations nationales dans laquelle s'inscrivent ces repères reflète une entreprise de cadrage et d'uniformisation remettant en cause la liberté pédagogique des enseignants.

## Evaluation et avancement retrait du projet gouvernemental !



La grève du 31 janvier demandait le retrait de la réforme de l'évaluation et de l'avancement des enseignants. A travers cette réforme, le gouvernement souhaite imposer une gestion libérale et managériale qui aurait pour conséquence des pertes de salaire pouvant aller jusqu'à 15 000 euros. Le Sgen-Cfdt faisant cavalier seul est entré en négociation avec le Ministère, négociation qui a finalement échoué... Même si la mobilisation unitaire a permis de maintenir le système de promotion actuel pendant les trois prochaines années, cette réforme inacceptable est toujours d'actualité. Un dossier spécial sur cette réforme est toujours disponible en ligne sur notre site Internet. Le SNUipp-FSU reste déterminé à faire reculer le gouvernement dans l'unité syndicale la plus large possible. Il continue de porter ses revendications pour mettre fin au système actuel d'inspection, déconnecter l'évaluation professionnelle de l'avancement et revendiquer l'avancement au plus rapide pour toutes et tous avec l'accession à l'indice terminal 783.

## Pass éducation, pas pour tout le monde !

Le SNUipp FSU a interpellé l'Inspecteur d'académie au sujet des Pass Education manquants. L'IA a indiqué que c'est le Ministère qui a envoyé directement aux écoles un nombre de Pass équivalent au nombre de classes, ce qui exclut les remplaçants, les Rased, les directeurs et directrices d'écoles... La cause de ces nouvelles restrictions ? Les économies budgétaires bien sûr ! Le ministère a voulu réduire l'enveloppe budgétaire qu'il verse au ministère de la Culture en fonction du nombre de Pass émis... Le SNUipp-FSU continue d'intervenir auprès du ministère et de l'académie pour que toutes et tous puissent bénéficier de ce Pass.

## Pénurie de remplaçants, la situation s'aggrave encore

L'académie traverse de grosses difficultés de remplacement et refuse de communiquer des chiffres aux représentants du personnel. Multiplication des absences non remplacées, stages annulés... Cette dégradation inacceptable des conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants est bien la conséquence des suppressions de postes, notamment celles des remplaçants.

Le SNUipp-FSU dénonce cette situation, revendique l'arrêt des suppressions de postes et la restitution des postes supprimés les années passées. Dans l'urgence, il revendique l'ouverture de la liste complémentaire au concours PE de 2011.

Le SNUipp-FSU souhaite intervenir avec le plus de précisions possibles lors des différentes instances départementales de carte scolaire, qui prévoient 34 fermetures de postes de remplaçants s'ajoutant aux suppressions passées, et construire une action unitaire la plus efficace possible.

Le rectorat refusant de nous donner toute information sur l'état des remplacements, le SNUipp-FSU invite les personnels à remplir un tableau pour chiffrer le nombre d'absences non remplacées par école sur la période du 7 au 17 février 2012. Le tableau est téléchargeable en ligne et à renvoyer par mail (snu75@snuipp.fr) ou fax (01 44 62 70 02)

# Loi Groperrin

## un pas de plus dans le démantèlement de la formation initiale

L'Assemblée nationale a examiné en séance publique, les 8 et 9 février 2012 la proposition de loi du député UMP Groperrin modifiant le code de l'éducation sur l'organisation de la formation des enseignants.

En remplaçant dans le texte «*la formation des maîtres est assurée par les IUFM*» par «*elle est assurée par les établissements d'enseignement supérieur, notamment les universités*», il supprime

définitivement la référence explicite aux IUFM. Le gouvernement et sa majorité parlementaire poursuivent ainsi leur objectif de suppression des IUFM. Cette loi offre la formation des enseignants aux officines privées et remet en cause la formation professionnelle universitaire des enseignants. La FSU réaffirme que les IUFM disposent d'un potentiel à valoriser et certainement pas à détruire.

Si la référence à un cahier des charges de

la formation initiale a été rétablie suite à une intervention directe du SNUipp-FSU auprès du député du Doubs, l'esprit du texte reste le même. C'est pourquoi la FSU s'adresse à tous les parlementaires pour qu'ils ne votent pas cette loi liquidant la formation des enseignants.

Le SNUipp-FSU continue de revendiquer le retrait de la réforme dite de mas-térisation et réaffirme qu'enseigner est un métier qui s'apprend !

## Refus du jour de carence

La dernière loi de Finances instaure un jour de carence en cas de maladie pour les fonctionnaires. Ils perdront ainsi une journée de salaire par arrêt maladie. Cette mesure est présentée comme une contribution à l'effort collectif pour la réduction des déficits de la sécurité sociale. Dans le privé, dans la majorité des cas, les salariés bénéficient d'une convention collective palliant les 3 jours de carence. Pour réduire les congés maladie, il faudrait plutôt agir sur les conditions de travail.

Pour la FSU, au nom d'une soi-disant équité, le gouvernement

tire les droits de tous les salariés vers le bas en instaurant une journée de carence dans le public. C'est inacceptable. L'équité consisterait à la suppression du délai de carence pour tous les salariés.

Le ministère souhaite réunir les organisations syndicales pour obtenir une application rapide. La FSU exige l'abandon de ce jour de carence. Au niveau académique, l'Inspecteur d'académie a précisé qu'à ce jour aucune consigne ministérielle n'avait été donnée au Rectorat : ce retrait de salaire n'est donc pas appliqué pour le moment.

## Inacceptable reprise des expulsions

Depuis la rentrée de janvier, la Préfecture de Paris a repris les expulsions de parents d'élèves. La mobilisation de soutien à Monsieur Liu dont les deux enfants sont scolarisés à Eugène Varlin dans le 10ème a permis sa libération. Ces arrestations sont inacceptables. Tous ces enfants doivent pouvoir suivre leur scolarité en France, entourés de leurs deux parents. Le SNUipp-FSU, investi au sein du Resf, appelle les personnels à être très vigilants et à le contacter dès qu'une arrestation de parent d'élève a lieu. Une pétition nationale «*Il faut en finir avec l'enfermement des enfants étrangers !*» est à signer en ligne sur le site du Resf.



## Culture commune contre socle commun ? stage syndical jeudi 22 mars

Les contre-réformes ont vidé de leur sens les fondements et les valeurs du service public d'Education. Elles ont sapé les missions d'enseignement et attaqué le statut des enseignant-es. Elles tournent définitivement le dos à une école de la réussite de tous les élèves.

À cette vision libérale de l'école, le SNUipp-FSU oppose une école progressiste et démocratique.

Au socle commun des compétences, nous

opposons une culture commune basée sur les connaissances. Mais quel sens donnons-nous à Culture commune ? Quels en sont les contenus et les contours ? Comment la faire exister ?

Le stage syndical que nous vous proposons, le 22 mars 2012 a pour objectif d'en débattre ensemble.

Ce stage se déroulera de 9h00 à 16h30 à la Bourse du Travail, 3 rue du Château d'Eau, M° République.

*D'autres stages syndicaux sont d'ores et déjà programmés ou en cours de programmation.*

*Un stage spécial «PEIMF, DEA et CPC» le 2 avril en présence de Roland Goigoux.*

*Le SNUipp-FSU Paris continue son partenariat avec le GFEN : un stage pour les enseignants « T1 » aura lieu le 15 mai et des stages pour les PES auront lieu les 16 mars, 3 avril et 11 juin.*

# Mouvement intra-départemental

## Permanences au local syndical les mercredis 14 et 21 mars

La circulaire du mouvement vient de paraître et est consultable en ligne sur notre site. Le serveur ouvrira du 9 au 26 mars. Les barèmes du mouvement 2011 sont consultables sur le site du SNUipp-FSU Paris. Comme tous les ans, afin d'accompagner les personnels, le SNUipp-FSU organise des permanences ouvertes à tous les enseignants au local syndical situé à l'angle des rues Pali-Kao et Tourtille (M° Couronnes ou Belleville) les mercredis 14 et 21 mars de 9h30 à 17h.

Les résultats seront définitifs après la CAPD du 29 mai.



## Temps partiel et disponibilité des restrictions académiques

Les circulaires rectoriales sont parues et en ligne sur le site Internet du SNUipp-FSU Paris. Lors d'une audience, l'Inspecteur d'académie a confirmé au SNUipp-FSU que comme les années passées, les demandes de temps partiel et de disponibilité pour convenances personnelles seront acceptées.

Il persiste par contre à vouloir interdire le temps partiel aux collègues titulaires remplaçants ainsi qu'aux collègues exerçant en Segpa, Erea et Ulis. Pour le SNUipp-FSU il s'agit d'une inégalité de traitement flagrante entre les collègues. Le syndicat a donc engagé un recours au tribunal administratif à ce sujet pour obtenir l'annulation de cette circulaire.

De plus, le syndicat a de nouveau insisté auprès de l'Inspecteur d'académie pour qu'il accepte enfin les demandes de temps partiel à 80%, il a indiqué qu'a priori, cela ne serait pas le cas. Le SNUipp-FSU invite les personnels à lui envoyer une copie de leur demande pour qu'il puisse défendre celle-ci.

## Mouvement inter-départemental résultats le 12 mars

Les résultats seront connus le 12 mars. En attendant, le SNUipp-FSU a publié sur son site le nombre de demandes d'enseignant parisien pour chaque département. En cas d'échec aux permutations, la procédure d'ineat/exeat est toujours possible. Les explications de la procédure et lettre-types sont en ligne sur notre site. Le SNUipp-FSU invite les personnels à contacter la section au moment de leur demande et à fournir une copie de celle-ci. Le SNUipp-FSU continue de revendiquer que plus de possibilités de mutations soient offertes aux collègues. L'Inspecteur d'académie a indiqué lors d'une audience la politique qui sera appliquée : les accords d'exeat de Paris sont garantis en cas d'échange avec un collègue du département demandé. Cependant, contrairement aux autres années, pour le moment, l'Inspecteur d'académie ne peut garantir que tous les exeat seront accordés. Le Rectorat craint un déficit d'enseignants dans l'académie.

## Entretiens de carrière à 2 et 20 ans non obligatoires

Dans le cadre de son fameux « Pacte carrière », Luc Chatel a prévu des entretiens au bout de 2 et 20 ans de carrière pour faire le point sur la situation professionnelle des enseignants. Le Ministère avait indiqué au SNUipp-FSU que le refus des enseignants de participer à ce dispositif n'engagerait aucune sanction. Lors d'une audience, le SNUipp-FSU a obtenu la confirmation de l'Inspecteur d'académie sur ce point. Les enseignants convoqués qui ne sont pas volontaires n'ont qu'à envoyer un courrier à leur ICC pour décliner l'invitation.

## Les prochaines Capd

**Jeudi 29 mars** : départs en CAPA SH, postes adaptés, congés de formation professionnelle

**Jeudi 12 avril** : liste aptitude PE, passage à la Hors Classe

Concernant l'ensemble de ces opérations, le SNUipp-FSU invite les personnels à lui envoyer une copie de leur dossier.

# CARTE SCOLAIRE 2012

## l'école dans son ensemble est attaquée



Dans une déclaration liminaire consultable en intégralité en ligne, le SNUipp-FSU a dénoncé l'obsession budgétaire ministérielle dictée par la Révision Générale des Politiques Publiques et le dogme libéral de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Les conséquences sur les écoles sont dramatiques car c'est bien l'école dans son ensemble qui est atteinte. A la rentrée prochaine, les classes vont être chargées dans un grand nombre d'écoles. Les remplacements, quand ils seront effectués, le seront par des personnels précaires sans formation comme c'est le cas dans deux ULIS et deux Segpa actuellement, ce que le SNUipp-FSU a dénoncé. Cette vision de l'école est contraire à notre vision d'une école ambitieuse, indispensable à la réussite de tous les élèves, que porte le SNUipp-FSU. Il revendique l'arrêt des suppressions de poste et la restitution des 70 000 postes supprimés depuis 2008.

Tout au long du CTA, le directeur d'académie et l'inspecteur d'académie n'ont eu de cesse de justifier le projet de carte scolaire parisienne par l'enveloppe limitée de postes fixée par le ministère. De nombreuses revendications ou questions sont restées sans réponse... A mots plus ou moins couverts, l'académie a reconnu que la situation des élèves parisiens ne serait pas idéale suite à ces 98 suppressions de postes. L'académie s'est seulement attachée à défendre l'aide personnalisée... et à justifier la fin des stages de formation continue par la prise en compte de l'augmentation de 12h à 18h des animations pédagogiques... Ces arguments ont été rejetés fermement par les représentants du personnel.

Cela dit, que ces mesures soient défendues ou non par l'académie, le résultat est le même pour les écoles : l'académie s'arc-boute sur des mesures inacceptables ! Le SNUipp-FSU appelle donc à rester mobilisés jusqu'au CDEN du 16

février et au nouveau CTA du 17 afin de démontrer au ministère que son obsession budgétaire mène le service public d'éducation dans le mur. Le projet académique doit être revu et largement corrigé ! Le SNUipp-FSU est déterminé à continuer la mobilisation avec les enseignants et les parents d'élèves après les vacances de février. Dans le contexte électoral, l'école est un élément clé des débats, le SNUipp-FSU veut faire entendre ses revendications pour l'école et ses personnels.

Le projet de carte scolaire a été soumis au vote et unanimement rejeté par les représentants du personnel. En application des nouveaux textes réglementaires, l'académie est donc dans l'obligation de convoquer un nouveau comité technique académique le vendredi 17 février et représenter un projet de carte scolaire.

## Remplaçants 34 postes supprimés

Derrière la suppression des postes de remplacement se dessinent des attaques multiples. Tout d'abord, contre les statuts des personnels puisque cette suppression acte le retour de personnels contractuels sans qualification particulière dans les écoles. Elles actent également la fin de la formation continue des enseignants. Selon les documents parcellaires reçus

par l'académie qui n'intègrent pas un certain nombre d'annulations de stage, 1200 journées de stage ont déjà été annulées faute de moyens de remplacement sur un volume annuel de 18 821 journées stagiaires dont 3 855 sans remplacement. Enseigner est un métier qui s'apprend et cela tout au long de sa carrière. Le SNUipp-FSU continue de revendiquer

le retour de l'année de formation initiale professionnelle rémunérée supprimée il y a deux ans. Enfin, impossible de traiter de la suppression des postes de remplacement de cette année et des années passées sans dénoncer la situation de pénurie que vit l'académie.

# Rased

## la mobilisation continue

A travers la carte scolaire, c'est la fin des Rased que le Ministère et l'académie mettent en place. D'ailleurs, une nouvelle organisation de leurs missions est à l'œuvre (texte académique en ligne). Le SNUipp-FSU a été reçu en audience par l'académie le 7 février afin de dénoncer les suppressions de postes qui transforment le peu de maîtres de Rased restant en véritable « pompiers de l'échec sco-

laire ».

Le SNUipp-FSU continue de revendiquer la restitution des postes supprimés (34% du volume total hors psychologue scolaire en 4 ans) et la création de postes pour que les élèves puissent bénéficier de Rased complet et en nombre suffisant.

Une publication spéciale de 4 pages du collectif national de défense des Rased, dont le SNUipp-FSU fait partie, est télé-

chargeable en ligne. D'autre part, le SNUipp-FSU continue d'être à l'initiative de projections du film de la Fnaren afin de mobiliser les enseignants et les parents d'élèves. La prochaine projection est organisée à l'école maternelle, 22 rue Antoine Chantin dans le 14ème en partenariat avec la FCPE et d'autres organisations syndicales mercredi 15 février à 19h.

## 46 postes supprimés, 34% de postes en moins depuis 2008 !

Le SNUipp-FSU n'accepte pas la suppression des postes d'enseignants spécialisés des Rased et demande le rétablissement des 27 postes supprimés à la rentrée 2011 et des 72 postes de 2009. En 4 ans, 34% des postes de Rased seraient ainsi supprimés, hors psychologue scolaire. L'objectif visé est bien de démanteler les réseaux, d'alourdir leurs tâches en augmentant le nombre d'écoles dans lesquelles ils interviennent pour que leur mission ne soit réduite qu'à jouer «les pompiers de la lutte contre l'échec scolaire». Or, la prévention est une de leur mission première, celle-ci permet aux écoles de remédier aux difficultés des élèves avant qu'elles ne se transforment en échec scolaire durable. Le nouveau projet académique, concernant l'aide aux élèves en difficultés ne fait qu'acter cette restriction des missions des réseaux dont la mission première



revient à n'avoir qu'un rôle d'accompagnement des enseignants qui gèrent seuls au quotidien, des élèves qui ont des troubles du comportement et/ou en situation de handicap et auxquels l'école n'apporte plus de solutions.

La justification académique des suppressions d'emplois des Rased par la transformation des heures d'aide personnalisée en emploi au service de la lutte contre la difficulté scolaire ne tient pas la route pédagogiquement. Cet argument est inac-

ceptable ! Les aides personnalisées n'ont rien à voir avec la remédiation d'un élève en grande difficulté scolaire effectuée par un maître de Rased. Et ce n'est pas là un état d'âme, mais le bilan tiré par les enseignants eux-mêmes.

Les ratios que l'académie a présenté parlent d'eux même : 5 000 élèves pour un maître de Rased dans le 16e ou dans le 5-6e, 3 400 dans une circonscription du 20e ou du 19e...

Les propositions de départ en stage CAPA SH constituent une autre face de cette austérité budgétaire (voir ci-contre). La seule modification concernant les fermetures de postes réseaux est l'annulation probable de la fermeture du poste «sout» à l'école Barbanègre (19e) déjà touchée par une fermeture de classe. En revanche, un autre poste de réseau serait supprimé dans la circonscription.

## Segpa audience à l'académie

La dégradation des conditions d'enseignement ne touche pas que l'école primaire, les Segpa sont également concernées. Le SNUipp-FSU a été reçu par l'académie pour aborder différentes questions (DHG, public accueilli, remplacement des enseignants absents...). A cette occasion, le SNUipp-FSU a appris et dénoncé l'embauche de deux personnels contractuels sur des postes de PE en Segpa et deux en ULIS. Le compte-rendu intégral de cette audience est en ligne sur le site, une réunion d'information syndicale spéciale Segpa sera organisée fin mars ou début avril.

## Manque de CLIS

Le SNUipp-FSU a interpellé l'IA sur l'absence de création de CLIS alors même que 8 élèves de plus sont attendus et que nombre d'élèves n'ont pu bénéficier de la scolarisation en CLIS faute de place cette année.

L'IA a indiqué qu'a priori, il y aurait autant d'élèves en CLIS que l'an passé et qu'ils pourraient donc tous être accueillis. L'académie prévoit en effet de nombreux départs d'élèves de CLIS vers les ULIS. Toutefois, si les prévisions s'avéraient sous-évaluées, l'académie travaille avec la Mairie pour localiser deux écoles où pourraient être ouvertes deux CLIS en juin. Concernant la CLIS A transformée en CLIS TSL (troubles sévères du langage), elle sera a priori transférée de l'école St Jacques à l'école rue Olivier Métra.

De manière plus large, le SNUipp-FSU a dénoncé le manque d'AVS et d'AVSi. Le non respect des prescriptions de la MDPH produit des effets désastreux sur les conditions d'apprentissage de l'élève concerné et celles des élèves de la classe, ainsi que sur les conditions de travail des enseignants.

# 40 fermetures de classes pour trop peu d'ouvertures



Suite à l'insistance du SNUipp-FSU, l'académie a reconnu que la moyenne parisienne du nombre d'élèves par classe était bien supérieure à la moyenne nationale. Et ce d'autant plus que cette moyenne n'intègre pas les élèves placés en fond de classe en raison du non remplacement de leur enseignant absent. A cette occasion, le SNUipp FSU a rappelé ses revendications de 20 élèves par classe

par l'académie. Seule fermeture annulée : une classe élémentaire rue Eugène Varlin. D'ailleurs, la création d'une école polyvalente dans cette école a été remise en cause par les représentants du personnel. L'académie va donc de nouveau étudier la situation avec la Mairie afin de vérifier qu'il n'y a pas une solution plus opportune pour accueillir les élèves de maternelle de ce secteur.

en ZEP et 25 dans les écoles non ZEP. Enfin, le SNUipp-FSU continue de dénoncer le renoncement académique à la scolarisation des élèves de moins de trois ans.

Trop peu de bougés ont été envisagés

D'autre part, l'académie a semble-t-il été particulièrement sensible aux arguments des représentants du personnel concernant la situation des écoles élémentaires Lépine (18ème) et Aubervilliers (19ème). Concernant les demandes d'ouvertures, comme l'a fait remarquer le SNUipp-FSU, l'académie n'avait pas les bonnes prévisions d'effectifs concernant les écoles Alexandre Dumas (11ème) et Lamoricière (12ème), leur situation sera donc revue en CDEN le 16 février. Le SNUipp-FSU a également demandé le maintien du maître en surnombre à l'école élémentaire Franc-Nohain (13ème), l'IA a donné un accord de principe sauf si les effectifs chutaient en juin. L'IA a annoncé qu'il y aurait certainement une ouverture de classe à l'école élémentaire Bretonneau (20ème).

## Départs en stages Capa-Sh

### l'autre face de l'austérité budgétaire

L'académie a annoncé le nombre de départs proposé en stage CAPA-SH. Alors que les besoins sont réels dans les options E, G et psychologue scolaire, l'académie refuse tout départ et organise le démantèlement des Rased en asséchant le volume de personnels spécialisés en plus des suppressions de postes. Il en est de même dans l'option C où seulement deux départs sont prévus.

Le SNUipp FSU condamne cette décision et a exigé de l'académie en CTA qu'elle revienne sur celle-ci.

Départs proposés en stages :

- A et B : 0 départ car il n'y aurait pas de besoin au sein de l'académie.

- C : uniquement 2 départs pour 7 besoins potentiels

- D : 18 départs (dont 2 ou 3 en spécialité autisme) pour 23 besoins potentiels

- E : 0 départ pour 3 besoins potentiels

- F : 7 départs pour 7 besoins potentiels

- G : 0 départ pour 0 besoin potentiel

- Psychologue scolaire : 0 départ pour 7

besoins potentiels

- DDEAS : 0 départ pour 0 besoin potentiel

Au sens de l'administration, les besoins potentiels sont le nombre de postes sans enseignants spécialisés ou occupés par un personnel spécialisé partant à la retraite auxquels elle enlève le nombre de personnel en stage cette année et les suppressions de postes projetées pour la rentrée. Le SNUipp FSU condamne cette vision technocratique qui n'a rien à voir avec les besoins réels des écoles, notamment en ce qui concerne les enseignants spécialisés pour prévenir et remédier à la grande difficulté scolaire.

Lors du CTA, l'Inspecteur d'académie a refusé d'acter des départs supplémentaires dans les diverses options.

Toutefois, face à l'insistance du SNUipp-FSU, l'IA a annoncé qu'il pourrait éventuellement augmenter le nombre de

départs en option C après étude du nombre de postes effectivement vacants à la rentrée prochaine. D'autre part, il a annoncé qu'il allait attendre la circulaire nationale concernant les départs en DEPS et envisagerait peut-être un départ. Concernant les options E et G, l'Inspecteur d'académie justifie son refus de proposition de départ pour deux raisons très contestables : il n'est pas sûr qu'il y ait des postes vacants dans ces options l'année prochaine et il ne souhaite pas faire partir des personnels en stage de spécialisation en raison de l'avenir incertain des Rased...

Face à l'insuffisance des départs proposés, le projet académique a été unanimement rejeté par les représentants du personnel.

Le SNUipp-FSU est déterminé à continuer d'agir pour que le nombre de départs en C, E, G et DEPS soit augmenté lors du CTA du 17 février.

# Le détail des mesures envisagées par l'académie avant le CTA

**46 postes de Rased supprimés (2 psy, 12 G, 23 E, 9 Sout) 40 fermetures de classes en maternelle et élémentaire pour 28 ouvertures 34 fermetures de postes de remplaçants (25 BD « formation continue » et 9 BD) 2 fermetures de CLIN, fermetures dans l'ASH...**

## Ouvertures/ Fermetures de classes

### 3e ardt

- 1 ferm de classe elem à l'EE rue des Vertus

### 4e ardt

- 1 ferm de classe elem à l'EE rue Neuve Saint-Pierre

### 6e ardt

- 1 ferm de classe elem à l'EE rue Littré

- 1 ferm de classe mat à l'EM Littré

### 9e ardt

- 2 ouv de classe elem : EE Tour d'Auvergne, EE rue de Clichy

### 10e ardt

- 3 ouv de classe mat à l'EP Eugène Varlin

- 2 ferm de classe mat à l'EM Aqueduc

- 2 ferm de classe elem : EE 200 Saint-Maur, EE Eugène Varlin

### 11e ardt

- 1 ferm de classe elem à l'EE 77 Belleville

- 1 ouv de classe elem à l'EE Godefroy Cavaignac

### 12e ardt

- 2 ouv de classe mat : EM Brèche aux loups, EM d'Artagnan

- 1 ouv de classe elem à l'EE Marsoulan

- 1 ferm de classe elem à l'EE Pommard

### 13e ardt

- 1 ouv de classe mat et 1 ouv de classe elem à la Poly Grands Moulins

- 1 ferm de classe mat à la Poly Primo Lévi

- 3 ferm de classe elem : EE 103 Choisy, 64 Dunois, 10 Balanchine

### 14e ardt

- 2 ouv de classe elem : EE 46 Boulard, 5 Prisse d'Avesnes

- 1 ferm de classe mat à l'EM Jean Dolent

- 2 ferm de classe elem : EE Asseline, EP Sibelle

### 15e ardt

- 1 ouv de classe mat à l'EM d'Alleray

- 4 ouv de classe elem : EE Cardinal Amette, EE Miollis, EE Emeriau, EE Porte Brancion

- 1 ferm de classe mat à l'EM Gutenberg

### 16e ardt

- 2 ferm de classe mat : EM Passy, EM Boulainvilliers

- 2 ferm de classe elem : EE Murat, EE Parc des Princes

### 17e ardt

- 2 ouv de classe elem : EE Péreire, EE Pouchet

- 1 ferm de classe mat à l'EM Christine de Pisan

### 18e ardt

- 1 ouv de classe elem à la Poly Forest

- 1 ferm de classe mat à l'EM Goutte d'Or

- 1 ferm de classe elem à l'EE J\_F Lépine

### 19e ardt

- 1 ouv de classe mat à la Poly Claude Bernard

- 2 ouv de classe elem : EE A Curial, Poly Claude Bernard

- 1 ferm de classe mat à l'EM Rampal

- 7 ferm de classe elem : EE Mathis, EE A Eugénie Cotton, EE B Ourcq, EE A 40 Manin, EE B Barbanègre, EE A 9 Tandou, EE Aubervilliers

### 20e ardt

- 2 ouv de classe mat à la Poly Levau

- 2 ouv de classe elem : EE 31-33 Métra, Poly Alquier Debrousse

- 4 ferm de classe mat : EM Surmelin, EM Levau (2), EP Alquier Debrousse

- 3 ferm de classe elem : EE A 24 Métra, EE 103 Gambetta, EE B Riblette

## Rased

### Fermeture de 46 postes (2 Psy, 12 G, 23 E, 9 Sout)

1.2.4 : 1 G / 5.6 : 1 E / 7.8 : 1 E / 9.10A : 1 E / 10B : 1 G, 1 E / 11A : 1 G, 1 E / 11B : 1 G, 1 E / 12A.3 : 1 Psy, 1E / 12B : 1 G / 13A : 1 E / 13B : 1 E / 13C : 1 G / 14A : 1 E / 14B-15A : 1 E / 15B : 1 E / 15C : 1 Psy / 16A : 1 E / 16B : 1 E / 17A : 1 E / 17B : 1 G / 18A : 1G, 1 E / 18B : 2 E / 18C : 2 Sout / 18D : 1 G / 19A : 1 G, 1E / 19B : 1 Sout / 19C : 1 G, 1 Sout / 19D : 2 Sout / 20A : 1 E, 1 Sout / 20B : 1 G, 1 Sout / 20C : 2 E / 20D : 1 E, 1 Sout

## Remplaçants

Fermeture de 25 postes de brigade formation continue

Fermeture de 9 postes de brigade «remplacement à l'année»

## CLIN

Fermeture de la CLIN à l'élémentaire Blomet (15ème) et à l'élémentaire Guadeloupe (18ème)

## ASH

- CAPP : fermeture d'un poste de psychologue au CAPP Moreau (19ème), ouverture d'un demi-poste de direction au CAPP Lambardie (12ème) et Meurice (20ème)

- CMPP Pichon : fermeture d'un poste G

- Hopital Trousseau : fermeture d'un demi-poste de direction

- CLIS A : fermeture à l'école St Jacques (5ème), ouverture d'une CLIS « troubles sévères du langage » dans le 20ème